



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Jeudi 25 Février 2016**

**Négociations Obligatoires en Entreprise.**

**Déjà-vu...**

**Les dernières « propositions » de la direction :**

<b>Réunion du 24 02 2016</b>
Ouvrier/Employés/Techniciens/Agents de Maîtrise
AG = <b>0.65%</b> au 01/ 02 /2016
AI = <b>1%</b> au 01/04/2016 (30€mini sauf cas exceptionnel)
Effet ancienneté à 0.2%
Ingénieurs et Cadres
AI = <b>1.85%</b> au 01/02/2016 (60€mini sauf cas exceptionnel)
Revalorisation des Primes de 1% (AG +0.35%)
ASTE revalorisée de l'AG (disposition conventionnelle)

<b>Réunion du 10 02 2016</b>	<b>Réunion du 17 02 2016</b>
Ouvrier/Employés/Techniciens/Agents de Maîtrise	Ouvrier/Employés/Techniciens/Agents de Maîtrise
AG = <b>0.4%</b> au 01/02/2016	AG = <b>0.55%</b> au 01/02/2016
AI = <b>0.9%</b> au 01/04/2016	AI = <b>0.95%</b> au 01/04/2016
Effet ancienneté 0.15% à 0.2%	Effet ancienneté à 0.2%
Ingénieurs et Cadres	Ingénieurs et Cadres
AI = <b>1.5%</b> au 01/02/2016	AI = <b>1.7%</b> au 01/02/2016
ASTE revalorisée de l'AG (disposition conventionnelle)	Revalorisation des Primes de 1% (AG +0.45%) ASTE revalorisée de l'AG (disposition conventionnelle)

**La prochaine réunion est prévue Mercredi 9 Mars. Le DRH a dit que ce serait la dernière.**

Il n'y a pas eu l'ombre d'une « négociation », la direction annonce ce qu'elle avait prévu au départ. Dans ces conditions, les réunions de la direction avec les organisations syndicales se limitent à donner l'impression d'un « dialogue social ».

Etre un « partenaire social » de la direction revient à accepter ce cadre défini à l'avance et sans aucune marge de manœuvre.

Le projet de la direction est de supprimer l'Augmentation Générale en la faisant passer en dessous de l'Augmentation Individuelle. Accepter cela revient à accepter que **ceux qui pourront maintenir leur pouvoir d'achat seront choisis par leur hiérarchie et pas forcément chaque année.**

Depuis Herakles (2012 à 2014), notre pouvoir d'achat est à peine maintenu par des AG mini oscillant entre 35 et 40€ **En 2015, la politique salariale de la direction a pris un tournant radical l'an dernier avec une AG à 0.4% (soit 8€ brut pour les plus bas salaires) et le principe de l'AG inférieure à l'AI !!!**

Cette orientation est confirmée par les « propositions » de cette année. Si nous perdons chaque année une AG en moyenne à 40€, notre pouvoir d'achat sera amputé en moyenne de 300 €/ mois dans 10 ans et l'écart avec le SMIC se réduira.

Il ne faut pas oublier que les revenus aléatoires comme l'intéressement et la participation peuvent diminuer et même disparaître.

La détermination de la direction ne laisse aucune place pour le doute. **La seule manière de maintenir notre pouvoir d'achat sera de s'opposer tôt ou tard à cette logique.**

Comme l'an dernier, SUD a proposé aux autres organisations syndicales de s'entendre sur une revendication commune chiffrée. Aucun mouvement ne peut réussir sans revendication claire !!!

Il appartient aux autres organisations de se positionner et dire si elles partagent notre analyse sur l'enjeu et la nécessité d'une lutte efficace. **Et il nous faudra faire le bilan de qui veut s'engager et sur quoi avant de décider.**

En dehors des positions syndicales, la première condition d'une mobilisation réussie c'est la responsabilité individuelle de chacun(e) d'entre nous.

Quelles revendications ? Nous sommes ouverts à la discussion du montant à revendiquer. Nous pensons qu'il vaut mieux déterminer une somme qu'un pourcentage. Une enveloppe de 4.5%, comme revendiquée par certains, correspond à un budget de 190€ par salarié, d'autres revendiquent une enveloppe de 2%.

Au vu de ces éléments, en théorie, il devrait y avoir moyen de trouver une base revendicative.

### **Revendications SUD**

**-Nous revendiquons une Augmentation Générale Uniforme de 100 € pour tous.  
Seule l'AG garantit à chaque salarié une évolution de sa rémunération.  
L'AI ne doit pas être au détriment de l'AG !!!**

**-Passage automatique au coefficient supérieur lorsqu'un salarié a plus de 5 ans dans le coefficient.**

(nota : chez les cadres position 2, le passage au coefficient supérieur est automatique au bout de 3 ans)

**-Prime ancienneté à 18 %**

**-Mois moyen Majoré Herakles à 4300 € pour tous et création de grilles de salaires minimum garantis Herakles pour les cadres.**

**-Arrêt des heures supplémentaires et embauches des précaires (Équivalent temps plein).**

**- 35 heures sans perte de salaire et embauches correspondantes.**

**-Égalité de traitement dans Herakles, à commencer par les primes frais KM.**

Sud Safran / Saint Médard  
05 57 20 79 00  
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB  
01 64 99 10 01  
sud.sme.crb@sfr.fr

Sud Safran / Le Haillan  
05 57 20 86 14  
syndicat@sudmetaux33.com